

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1712

11 juillet 2008

SOMMAIRE

130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.A.	82142	Fibatim S. à r. l.	82130
130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.A.	82141	FN Hermes S.A.	82176
130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.à r.l.	82142	Franship Offshore SA	82130
130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.à r.l.	82141	IN Holdings I S.à r.l.	82139
18 rue Godot de Mauroy Paris IX S.A.	82142	Insutrel S.A.	82140
18 rue Godot de Mauroy Paris IX S.à r.l.	82142	International Investment Services	82135
5 rue du Boccador Paris VIII S.A.	82142	Kilberry S.A.	82133
5 rue du Boccador Paris VIII S.à r.l.	82142	Lane & Space Holding S.A.	82133
63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.A.	82141	Lepinet Invest S.A.	82137
63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.A.	82141	Levanter Germany Holdings S.à r.l.	82136
63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.à r.l.	82141	Level Company S.A.	82141
63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.à r.l.	82141	Lumina Participation	82143
Albanos Trust S.A.	82138	Markdeep S.à r.l.	82137
Arlon Properties S.A.	82137	Mholdings S.à r.l.	82131
Balegem S.A.	82140	Mie Group S.A.	82132
Bellevue Patrimoine S.A.	82135	Neptune Investments S.A.	82176
Bovasa S.A.	82132	NovEnergia 2010	82138
Bywater S.A.	82138	Ornellamare S.A.	82149
Charterhouse CP2 S.à r.l.	82136	Parkridge CEE S.à r.l.	82135
Coastline Investment S.A.	82175	Peabody Boetie S.à r.l.	82139
Construmulti & Co s.à r.l.	82134	PG France 1 S.à r.l.	82139
Convergenza S.C.A.	82131	Pie Group S.A.	82132
Corporateline S.à r.l.	82137	Post Invest Europe S.à.r.l.	82133
CVCI Luxembourg Holding S.à r.l.	82160	Post Invest S.A.	82132
El Rocio Holdings S. à r.l.	82166	Prim Investment 2 S.à r.l.	82172
Emera Sicav	82139	Professional Golf Art S.à r.l.	82140
European Fire Systems Holding S.à.r.l.	82142	Realty Holdings of Italy S.A.	82138
Exmar Lux S.A.	82131	Re Fin Co Holding S.A.	82134
Exmar Offshore Lux S.A.	82131	Rome Intermediate Holdings S. à r.l.	82156
		Rubik Ventures	82134
		Storm A Holdings S.à.r.l.	82130
		Subsea 7 (Luxembourg) Sàrl	82130
		Taskinvest S.à r.l.	82140
		Tyco Electronics Group S.A.	82143
		WGZ BANK Luxembourg S.A.	82136
		Wind Project I S.A.	82170

FSO, Franship Offshore SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 80.140.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 juin 2008

L'assemblée décide de transférer le siège social du 20, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg à partir du 1^{er} juillet 2008.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008081268/1212/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06186. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Fibatim S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 106.654.

—
Décision des associés du 15 février 2008

Le siège social de la société est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société FIBATIM S.à.r.l.
CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL
Signature

Référence de publication: 2008081269/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Storm A Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 197.264,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 126.253.

—
Par résolution datée du 30 mai 2008, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg-ville au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081272/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08594. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Subsea 7 (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 87.470.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Richard Brekelmans.

Référence de publication: 2008081639/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06551. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Convergenza S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 72.336.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081641/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07290. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Exmar Offshore Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 65.505.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 juin 2008

L'assemblée décide de transférer le siège social du 20, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg à partir du 1^{er} juillet 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008081266/1212/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Exmar Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 35.901.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2008

L'assemblée décide de transférer le siège social du 20, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg à partir du 1^{er} juillet 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008081267/1212/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06181. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Mholdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 11.070.230,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 121.622.

Par résolution datée du 30 mai 2008, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081274/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08596. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Mie Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 111.813.

—
Par résolution datée du 30 mai 2008, les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081275/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08597. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Pie Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 111.812.

—
Par résolution datée du 30 mai 2008, les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081276/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08598. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Post Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 108.591.

—
Par résolution datée du 30 mai 2008, les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg-ville au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081277/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08599. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Bovasa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2159 Luxembourg, 18, rue de Mondorf.
R.C.S. Luxembourg B 106.272.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Herwig Temmerman.

Référence de publication: 2008081748/5496/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10911. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Post Invest Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.964.

Par résolution datée du 30 mai 2008, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081278/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08600. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Lane & Space Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 28.993.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC S.à.r.l.

B.P. 1673, L-1016 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008081356/4185/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07902. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Kilberry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 88.603.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Bertrange le 13 mai 2008 à 12.30 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Oriol MESTRE, économiste, demeurant à La Joratienne, CH-1086 Vucherens, et des sociétés CRITERIA SARL et PROCEDIA SARL établies au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-LONDON NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Bertrange en date du 13 mai 2008 à 13.30 heures

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Oriol MESTRE, économiste, demeurant à La Joratienne, CH-1086 Vucherens.

En qualité d'administrateur délégué, Monsieur Oriol MESTRE, aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

Bertrange, le 13 mai 2008.

Pour KILBERRY S.A.

Signature

Référence de publication: 2008081500/768/26.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09811. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Construmulti & Co s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 132.205.

Monsieur Diamantino DA SILVA LUIS, demeurant à L-3429 Dudelange, 216, route de Burange, démissionne de son poste de gérant technique de la société CONSTRUMULTI & CO S.à r.l. avec effet au 30 juin 2008.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour extrait conforme

Diamantino DA SILVA Luis

Référence de publication: 2008081474/8185/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR11044. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Rubik Ventures, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 119.544.

EXTRAIT

Par résolutions du 28 mai 2008, les associés ont nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, aux fonctions de Gérant A, en remplacement de Monsieur Fergal O'REILLY, démissionnaire à cette même date:

- Madame Julia MARTIN, épouse NORTON, demeurant au 8 Clifford Manor Road, Guildford GU4 8AG, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Pour RUBIK VENTURES, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2008081481/833/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09928. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Re Fin Co Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 42.284.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 mai 2008

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Giancarlo RUSSO CORVACE, Administrateur de société, demeurant 54 Via A. Gramsci, I-00197 Rome, de Monsieur Marc LIMPENS, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Pierre MESTADGH, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 8 mai 2008.

Certifié sincère et conforme

RE FIN CO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008081504/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09030. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

International Investment Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.203.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2008

- La reconduction tacite des mandats d'Administrateurs de Maître Jim PENNING, avocat, né le 12 mai 1942 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 25 B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Maître Pierre Olivier WURTH, avocat, né le 3 décembre 1965 à Luxembourg demeurant professionnellement au 25 B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et de Maître Philippe PENNING, avocat né le 11 septembre 1968 à Luxembourg demeurant professionnellement au 25 B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société Montbrun Revision S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social 2, avenue Charles de Gaulle, BP 351, L-2013 Luxembourg est ratifiée. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 5 mai 2008.

Certifié sincère et conforme

INTERNATIONAL INVESTMENT SERVICES

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008081508/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09048. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Parkridge CEE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 127.419.

Il résulte d'un contrat de vente en date du 14 mai 2008 conclu entre Monsieur Piotr MICHALSKI, résidant à Ul. Kleczewska 81, 01-826, Varsovie, Pologne, Monsieur Hans A VAN LUIJKEN, résidant à Ul. Akacyjowa 18, Magdalenka, 05-506, Lesznowola, Pologne, et Monsieur Piotr WAS, résidant à Ul. Obrońcow Tobruku 34 m 40, 01-494, Varsovie, Pologne la vente de 375 parts sociales ordinaires de la Société à Monsieur Hans A VAN LUIJKEN et 250 parts sociales ordinaires de la Société à Monsieur Piotr WAS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081479/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Bellevue Patrimoine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 123.956.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 7 février 2008

A l'unanimité, le Conseil décide de nommer M. Jean-Louis BENSÄID en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie certifiée conforme

J. WINANDY / J.-L. BENSÄID

Administrateur / Président

Référence de publication: 2008081554/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

WGZ BANK Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 41.911.

Changements au sein du Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25.04.2008 au Château de Bourglinster

Ordre du jour Point 7: Nomination des membres du Conseil d'Administration

Les résolutions suivantes ont été prises:

7.1. Renouvellements des mandats:

Les mandats de:

- Monsieur Michael FRAEDRICH, demeurant à D-41464 Neuss, Carossastrasse, 2c
 - Monsieur Bernhard FRÜH, demeurant à L-6858 Münschecker, Am Bierg, 12
- sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27.04.2012.

Ordre du jour Point 8: Répartition des fonctions

8.1. La répartition des fonctions au sein du conseil d'Administration est la suivante:

- Président du Conseil d'Administration: Monsieur Michael FRAEDRICH, demeurant à D-41464 Neuss, Carossastrasse, 2c
- Vice-Président du Conseil d'Administration: Monsieur Karl-Heinz MOLL demeurant à D-50737 Cologne, Osnabrücker Strasse, 15

Luxembourg, le 21 mai 2008.

WGZ BANK Luxembourg S.A.

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008081913/2119/28.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05080. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Charterhouse CP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.387.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 114.488.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082088/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09523. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Levanter Germany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 753.900,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 115.001.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082089/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09524. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Markdeep S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 115.970.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082050/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08221. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080093318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Corporateline S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 115.972.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082051/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08222. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080093321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Arlon Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F-D Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 30.551.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082052/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08503. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080093322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Lepinet Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 111.132.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082087/6341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08879. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080092875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Albanos Trust S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 21.628.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082053/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08506. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Realty Holdings of Italy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 87.596.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082054/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08510. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Bywater S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 19.922.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082055/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08513. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

NovEnergia 2010, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 82.277.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008082102/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09663. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

PG France 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 414.750,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 81.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PG France 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008082064/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08146. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Peabody Boetie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 93.360.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Peabody Boetie S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008082065/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08150. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

IN Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.595.725,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 78.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IN Holdings I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008082066/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08152C. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Emera Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.979.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008082103/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09670. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Taskinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 115.971.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082049/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08220. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Balegem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 37.407.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082056/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08517. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Professional Golf Art S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 99.839.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082057/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08519. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Insutrel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 37.136.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008082104/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09672. - Reçu 54,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.A.).**

Capital social: EUR 15.800.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.625.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082079/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08874. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.A.).**

Capital social: EUR 7.200.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.627.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082080/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08895. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 63 boulevard des Batignolles Paris VIII S.A.).**

Capital social: EUR 7.200.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.627.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082081/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08898. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Level Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 86.319.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008082108/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06037. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**18 rue Godot de Mauroy Paris IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 18 rue Godot de Mauroy Paris IX S.A.).**

Capital social: EUR 5.700.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 121.624.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082076/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08869. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**5 rue du Boccador Paris VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 5 rue du Boccador Paris VIII S.A.).**

Capital social: EUR 15.100.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 121.623.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082077/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08872. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 130/132, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris VIII S.A.).**

Capital social: EUR 15.800.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 121.625.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082078/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08873. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

European Fire Systems Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 112.685.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008082126/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06069. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Tyco Electronics Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 123.549.

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique (l'Assemblée) tenue le 19 juin 2008 que Monsieur Gourang Shah a démissionné de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 30 mai 2008.

Lors de cette même Assemblée, Monsieur Thomas Ernst né le 13 novembre 1954 à Pittsburgh, Pennsylvania, United States et résidant professionnellement au 1050 Westlakes Drive, Berwyn, PA 19312, United States, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 19 juin 2008 et pour une durée déterminée prenant fin lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en 2009.

Il résulte de cette démission et de cette nomination que le conseil d'administration de la Société se compose comme suit:

- Gregory Barksdale,
- Mario Calastri,
- Thomas Ernst,
- Juerg Frischknecht,
- Steve Greenwood,
- David Hasson,
- Bryan Tidd, et
- Christoph Zeyen.

Pour extrait conforme et sincère
TYCO ELECTRONICS GROUP S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008081529/5499/29.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Lumina Participation, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 623.500,00.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 88.254.

In the year two thousand and six, on the eleventh day of April,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Lumina Financing 2 S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies Section B under number 90.159,

hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Lumina Management, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at Immeuble Activille, 4, rue de Charenton, F-90140 Alfortville (France) and registered with the Register of Commerce and Companies of Créteil under number 444 211 395,

hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Lumina Parent, a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), whose share capital is set at EUR 188,954,225,- and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies Section B under number 87.573,

hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties, acting in their capacity as shareholders of the Company, have requested the undersigned notary to document the following:

The appearing parties are the shareholders of Lumina Participation, a société à responsabilité limitée having its registered office at 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg, whose share capital is set at one hundred eighty-nine million seven hundred seventy-seven thousand four hundred and seventy-five euro (EUR 189,777,475.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, under number 88.254 (the "Company") and incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), on July 12, 2002, published in the Mémorial C, number 1372, of 21 September 2002, the articles of incorporation of which have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 10 December 2002, published in the Mémorial C, number 283, of 17 March 2003.

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully Informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To reduce the corporate capital of the Company by an amount of one hundred eighty-nine million one hundred fifty-three thousand nine hundred and seventy-five euro (EUR 189,153,975.-) so as to reduce it from its current amount of one hundred eighty-nine million seven hundred seventy-seven thousand four hundred and seventy-five euro (EUR 189,777,475.-) divided into four hundred seventy-seven thousand seven hundred and seventy-eight (477,778) Class A Shares and seven million one hundred thirteen thousand three hundred and twenty-one (7,113,321) Class B Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to six hundred twenty-three thousand and five hundred euro (EUR 623,500.-) divided into twenty-four thousand nine hundred and forty (24,940) Class A Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

2. To approve the redemption of four hundred fifty-two thousand eight hundred and thirty-eight (452,838) Class A Shares for a total price of two billion twenty-two million four hundred twenty thousand one hundred euro (EUR 2,022,420,100.-) and seven million one hundred thirteen thousand three hundred and twenty-one (7,113,321) Class B Shares for a total price of one billion four hundred ninety-seven million seven hundred eighty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 1,497,786,740.-).

3. To acknowledge the acceptance of the proposed redemption of all their shares by Lumina Parent and Lumina Financing 2 S.C.A. to become effective at the time of the shareholders' meeting and to further acknowledge the intention of Lumina Management not to offer its shares in the Company to such redemption.

4. To approve the cancellation of the four hundred fifty-two thousand eight hundred and thirty-eight (452,838) Class A Shares and seven million one hundred thirteen thousand three hundred and twenty-one (7,113,321) Class B Shares so redeemed.

5. To set the amount of the Company's subscribed capital at six hundred twenty-three thousand and five hundred euro (EUR 623,500.-) represented by twenty-four thousand nine hundred and forty (24,940) Class A Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

6. To set the amount of the Company's authorised capital at one million eight hundred seventy thousand five hundred euro (EUR 1,870,500.-) represented by seventy-four thousand eight hundred twenty (74,820) Class A Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to reflect the proposed reduction of the subscribed capital.

7. To amend article 6, first and second paragraphs, of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the reduction of the subscribed and authorised capital hereinabove proposed.

8. To amend articles 22 and 23, of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the cancellation of all the Class B Shares of the Company.

9. To confer all and any powers to the managers of the Company in order to implement the capital reduction hereinabove proposed

Have requested the undersigned notary to document the following resolutions, adopted each time by unanimous vote,

First resolution

The general meeting RESOLVES to reduce, with immediate effect, the corporate capital of the Company by an amount of one hundred eighty-nine million one hundred fifty-three thousand nine hundred and seventy-five euro (EUR 189,153,975.-) so as to reduce it from its current amount of one hundred eighty-nine million seven hundred seventy-seven thousand four hundred and seventy-five euro (EUR 189,777,475.-) divided into four hundred seventy-seven thousand seven hundred and seventy-eight (477,778) Class A Shares and seven million one hundred thirteen thousand three hundred and twenty-one (7,113,321) Class B Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to six hundred twenty-three thousand and five hundred euro (EUR 623,500.-) divided into twenty-four thousand nine hundred and forty (24,940) Class A Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The general meeting RESOLVES to approve the redemption of four hundred fifty-two thousand eight hundred and thirty-eight (452,838) Class A Shares for a total price of two billion twenty-two million four hundred twenty thousand one hundred euro (EUR 2,022,420,100.-) and seven million one hundred thirteen thousand three hundred and twenty-one (7,113,321) Class B Shares for a total price of one billion four hundred ninety-seven million seven hundred eighty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 1,497,786,740.-).

Third resolution

The general meeting RESOLVES to acknowledge the acceptance of the proposed redemption of all their shares by Lumina Parent and Lumina Financing 2 S.C.A. which shall therefore become effective at the time of this shareholders' meeting and to further acknowledge the intention of Lumina Management not to offer its shares in the Company to such redemption;

Fourth resolution

The general meeting RESOLVES to approve the cancellation of the four hundred fifty-two thousand eight hundred and thirty-eight (452,838) Class A Shares and seven million one hundred thirteen thousand three hundred and twenty-one (7,113,321) Class B Shares so redeemed

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the general meeting RESOLVES to set the amount of the Company's subscribed capital at six hundred twenty-three thousand and five hundred euro (EUR 623,500.-) represented by twenty-four thousand nine hundred and forty (24,940) Class A Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each

Sixth resolution

The general meeting RESOLVES to set the amount of the Company's authorised capital at one million eight hundred seventy thousand five hundred euro (EUR 1,870,500.-) represented by seventy-four thousand eight hundred twenty (74,820) Class A Shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to reflect the reduction of the subscribed capital

Seventh resolution

The general meeting RESOLVES to amend the first and second paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

" **Art. 6. Capital (first and second paragraphs).** The capital is set at six hundred twenty-three thousand and five hundred euro (EUR 623,500.-) divided into twenty-four thousand nine hundred and forty (24,940) Class A Shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share.

The authorized capital is set at one million eight hundred seventy thousand five hundred euro (EUR 1,870,500.-) divided into seventy-four thousand eight hundred twenty (74,820) Class A Shares."

Eighth resolution

The general meeting RESOLVES to amend articles 22 and 23, of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

" **Art. 22. Allocation of profits.** Five per cent (5%) of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when and as long as the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, shall determine how the remainder of the annual net profit will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the management may pay out an advance payment on dividends. The management fixes the amount and the date of payment of any such advance payment."

" **Art. 23. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them."

Ninth resolution

The general meeting RESOLVES to confer all and any powers to any Manager in order to implement the above resolutions.

Any said Manager is notably entitled and authorised to make the reimbursement of capital and the repayment to the relevant shareholders by payments in cash and/or in kind (and in such latter event, by transferring shares of Legrand Holding S.A., a société anonyme governed by the laws of France, having its registered office at 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, F-87000 Limoges (France), and registered with the Register of Commerce and Companies of Créteil under number 444 211 395), to fix the date and other formalities of such payment and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforementioned capital reduction are estimated at three thousand euros.

Nothing else being on the Agenda, the meeting was adjourned.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le onze avril,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

Lumina Financing 2 S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg Section B sous le numéro 90.159,

représentée aux fins des présentes par M. Nicolas Gauzès, Avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Lumina Management, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à l'immeuble Activille, 4, rue de Charenton, F-94140 Alfortville et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 444 211 395,

représentée aux fins des présentes par M. Nicolas Gauzès, Avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Lumina Parent, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg Section B sous le numéro 87.573,

représentée aux fins des présentes par M. Nicolas Gauzès, Avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

I. Lesdites procurations resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

II. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, agissant en leur qualité d'associé de Lumina Participation, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg, dont le capital social est fixé à cent quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-dix-sept mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 189.777.475,-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro 88.254 (la «Société») et constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 12 juillet 2002, publié au Mémorial C, n ° 1372, du 21 septembre 2002, les statuts de laquelle ont été modifiés dernièrement par acte du notaire instrumentant en date du 10 décembre 2002, publié au Mémorial C, numéro 283, du 17 mars 2003.

III. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, ont reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-neuf millions cent cinquante-trois mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 189.153.975,-) afin de le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-dix-sept mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 189.777.475,-) divisé en quatre cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit (477.778) Parts Sociales de Catégorie A et sept millions cent treize mille trois cent vingt et une (7.113.321) Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à six cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 623.500,-) divisé en vingt-quatre mille neuf cent quarante (24.940) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

2. Rachat de quatre cent cinquante-deux mille huit cent trente-huit (452.838) Parts Sociales de Catégorie A pour un prix total de deux milliards vingt-deux millions quatre cent vingt mille cent euro (EUR 2.022.420.100,-) et de sept millions cent treize mille trois cent vingt et une (7.113.321) Parts Sociales de Catégorie B un prix total de un milliard quatre cent quatre vingt-dix sept millions sept cent quatre-vingt six mille sept cent quarante euro (EUR 1.497.786.740,-).

3. Reconnaissance de l'acceptation du rachat proposé de toutes leur parts sociales par Lumina Parent et Lumina Financing 2 S.C.A. devenant effectif lors de l'assemblée générale des associés et reconnaissance de l'intention de Lumina Management de ne pas offrir ses parts sociales dans la Société au rachat.

4. Approbation de l'annulation des quatre cent cinquante-deux mille huit cent trente-huit (452.838) Parts Sociales de Catégorie A et de sept millions cent treize mille trois cent vingt et une (7.113.321) Parts Sociales de Catégorie B ainsi rachetées.

5. Fixation du capital souscrit de la Société à un montant de six cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 623.500,-) divisé en vingt-quatre mille neuf cent quarante (24.940) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

6. Fixation du capital autorisé de la Société à un montant de un million huit-cent soixante dix-mille cinq cents euros (EUR 1.870.500,-) divisé en soixante quatorze mille huit cent vingt (74.820) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, afin de refléter la réduction du capital souscrit.

7. Modification de l'article 6, premier et deuxième paragraphes, des statuts de la Société, afin de refléter la réduction de capital ci-dessus proposée.

8. Modification des articles 22 et 23 des statuts de la Société, afin de refléter l'annulation de toutes les Parts Sociales de Catégorie B.

9. Délégation de tous pouvoirs aux Gérants pour l'exécution de la réduction de capital ci-dessus proposée.

ont demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes, adoptées chaque fois à l'unanimité,

Première résolution

L'assemblée générale DÉCIDE, avec effet au jour des présentes, de réduire le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-neuf millions cent cinquante-trois mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 189.153.975,-) afin de le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-dix-sept mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 189.777.475,-) divisé en quatre cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit (477.778) Parts Sociales de Catégorie A et sept millions cent treize mille trois cent vingt et une (7.113.321) Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à six cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 623.500,-) divisé en vingt-quatre mille neuf cent quarante (24.940) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE, d'approuver le rachat de quatre cent cinquante-deux mille huit cent trente-huit (452.838) Parts Sociales de Catégorie A pour un prix total de deux milliards vingt-deux millions quatre cent vingt mille cent euro (EUR 2.022.420.100,-) et de sept millions cent treize mille trois cent vingt et une (7.113.321) Parts Sociales de Catégorie B un prix total de un milliard quatre cent quatre vingt-dix sept millions sept cent quatre-vingt six mille sept cent quarante euro (EUR 1.497.786.740,-).

Troisième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de prendre acte de l'acceptation du rachat proposé de toutes leur parts sociales par Lumina Parent et Lumina Financing 2 S.C.A., lequel devient dès lors effectif lors de la présente assemblée générale des associés et de prendre acte de l'intention de Lumina Management de ne pas offrir ses parts sociales dans la Société au rachat.

Quatrième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE d'approuver l'annulation des quatre cent cinquante-deux mille huit cent trente-huit (452.838) Parts Sociales de Catégorie A et de sept millions cent treize mille trois cent vingt et une (7.113.321) Parts Sociales de Catégorie B ainsi rachetées.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale DÉCIDE de fixer le capital social souscrit de la Société à un montant de six cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 623.500,-) divisé en vingt-quatre mille neuf cent quarante (24.940) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de fixer le capital autorisé de la Société à un montant de un million huit-cent soixante dix-mille cinq cents euros (EUR 1.870.500,-) divisé en soixante quatorze mille huit cent vingt (74.820) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, afin de refléter la réduction du capital souscrit.

Septième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de modifier les premier et deuxièmes paragraphes de l'article 6 des statuts de la Société, qui auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital paragraphe premier et deuxième.** Le capital est fixé à six cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 623.500,-) divisé en vingt-quatre mille neuf cent quarante (24.940) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à un montant de un million huit-cent soixante dix-mille cinq cents euros (EUR 1.870.500,-) divisé en soixante quatorze mille huit cent vingt (74.820) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Huitième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de modifier les articles 22 et 23 des statuts de la Société, afin de refléter l'annulation de toutes les Parts Sociales de Catégorie B, lesquels articles auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 22. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil de Gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'associé unique ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.»

Neuvième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de déléguer à tous Gérants tous pouvoirs pour mettre en œuvre les résolutions adoptées.

Tout Gérant est notamment autorisé et mandaté à effectuer le remboursement du capital aux associés par voie de paiement en espèces et/ou en nature (et dans ce dernier cas, par cession d'actions de Legrand Holding S.A., une société anonyme régie par le droit français, ayant son siège social au 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, F-87000 Limoges (France) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 421 258 615), à fixer la date et toutes autres modalités de ces paiements, et à prendre toute autre mesure nécessaire et utile en relation avec les résolutions prises ci-dessus.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. GAUZES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 avril 2006. Vol. 153S, Fol. 14, Case 12. - Reçu douze euros (12,-€).

Le Receveur (signé): J. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 mai 2006.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008081635/211/295.

(080093263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Ornellamare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 139.558.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the seventeenth of June.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

APPEARED:

The company ACACIA INVESTMENTS LTD, having its registered office in St. James Court, Suite 308, St. Dennis Street, Port Louis, Mauritius,

here represented by Mr. Frank BAULER, accountant, residing in L-9370 Gilsdorf, 25, rue Principale, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered Office

Art. 1. There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited company (société anonyme), under the name of ORNELLAMARE S.A. (hereinafter the "Company").

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose of the company is, for its own purpose, the acquisition, sale, administration, renting of any real estate property either in the Grand-Duchy of Luxembourg or in any foreign countries.

Within the limits of its activity, the company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

II. Social Capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at two hundred thousand Euro (200,000.- EUR) represented by two hundred (200) shares of a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) per share.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signature may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§1 and two of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of Shareholders, Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the first Tuesday of May at 03:00 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of Directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be

required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-one December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Transitional dispositions

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2008.

2) The first Annual General Meeting shall be held in 2009.

Subscription and Payment

All the two hundred (200) shares have been subscribed by the sole shareholder ACACIA INVESTMENTS LTD, pre-named, and fully paid up by payment in cash so that the amount of two hundred thousand Euro (200,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Costs

The amount for expenditures and expenses, remunerations and costs, under whichever form, which are to be paid by the Company or which are to be born by the Company for reasons of its incorporation, amounts to approximately two thousand seven hundred and fifty Euro.

Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors is set at one (1) and the number of auditors at one (1).

2. The following person has been appointed as director of the company:

Mr. Thomas WIKSTRÖM, tax consultant, born in Helsinki (Finland), on the 11th of December 1946, residing in L-8116 Bridel, 1, beim Antonskraeiz.

3. Has been appointed auditor of the company:

The limited liability company BF Consulting S.à r.l., having its registered office in L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix, R.C.S. Luxembourg section B number 125.757.

4. The mandates of the director and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2014.

5. The head office of the company shall be fixed in L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, acting as said before, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

La société ACACIA INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à St. James Court, Suite 308, St. Dennis Street, Port Louis, Ile Maurice,

ici représentée par Monsieur Frank BAULER, comptable, né à Ettelbruck, le 15 février 1966, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 25, rue Principale,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de ORNELLAMARE S.A. (ci-après la "Société").

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La société a pour objet, pour son propre compte, l'achat, la vente, la gestion et la location de tous immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières susceptibles de favoriser l'accomplissement des activités décrites ci-dessus.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,-EUR) représenté par deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des Actionnaires, Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de mai à 15.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'Administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2009.

Souscription et libération

Toutes les deux cents (200) actions ont été souscrites par l'associé unique ACACIA INVESTMENTS LTD, pré-qualifiée, et entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de deux cent mille euros (200.000,- EUR) est dès maintenant à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

82156

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille sept cent cinquante euros.

Décisions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).
2. La personne suivante a été nommée administrateur de la société:

Monsieur Thomas WIKSTRÖM, conseiller fiscal, né à Helsinki (Finlande), le 11 décembre 1946, demeurant à L-8116 Bridel, 1, beim Antonskraeiz;

3. A été nommée commissaire aux comptes de la société:

La société à responsabilité limitée BF Consulting S.à r.l., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix, R.C.S. Luxembourg section B numéro 125.757.

4. Le mandat de l'administrateur et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2014.

5. L'adresse de la Société est établie à L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BAULER; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juin 2008. Relation GRE/2008/2641. — Reçu mille euros 0,50%= 1000 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 juin 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008082572/231/410.

(080094364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Rome Intermediate Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 450.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.187.

In the year two thousand eight on the nineteenth of May

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Rome Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, whose registration office is at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and which is registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.936,

2. Mayfield Trustees Limited, whose registered office is at PO Box 161, Dixcart House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey GY1 4EZ, acting as trustee of the Caffé Nero Employee Benefit Trust.

Both here represented by Mr. Joost Mees with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of two powers of attorney given on May 14, 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of the registration.

The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name Rome Intermediate Holdings S.à r.l., with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136.187 (the "Company") and incorporated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on January 11, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on March 12, 2008, number 615. The articles of incorporation of the Company have been lastly amended further to an extraordinary general meeting held by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on March 6, 2008, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Company's share capital is fixed at four hundred forty-six thousand one hundred and forty Pounds Sterling (GBP 446,140.-) divided into fully paid up shares with a nominal value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, subdivided into twenty thousand two hundred and forty (20,240) ordinary shares, four hundred and thirteen (413) Class A1 shares, four hundred and thirteen (413) Class A2 shares, four hundred and thirteen (413) Class A3 shares, four hundred and thirteen (413) Class A4 shares and four hundred and fifteen (415) Class A5 shares.

Such appearing parties recognise to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of three thousand eight hundred and sixty Pounds Sterling (GBP 3,860.-) so as to raise it from its current amount of four hundred forty-six thousand one hundred and forty Pounds Sterling (GBP 446,140.-) to an amount of four hundred and fifty thousand Pounds Sterling (GBP 450,000.-).

2. To issue thirty nine (39) Class A1 shares, thirty nine (39) Class A2 shares, thirty nine (39) Class A3 shares, thirty nine (39) Class A4 shares and thirty seven (37) Class A5 shares, with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, having the same rights and privileges as those set out in the Company's articles of association.

3. To accept the subscription of thirty nine (39) Class A1 shares, thirty nine (39) Class A2 shares, thirty nine (39) Class A3 shares, thirty nine (39) Class A4 shares and thirty seven (37) Class A5 shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, and have them fully paid up in the amount of three thousand eight hundred and sixty Pounds Sterling (GBP 3,860,00) together with a total share premium of fifteen thousand four hundred and forty Pounds Sterling (GBP 15,440.-) by Mayfield Trustees Limited, acting as trustee of the Caffé Nero Employee Benefit Trust by contribution in cash.

4. To amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

5. Miscellaneous.

The appearing parties, shareholders of the Company, request the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders RESOLVE to increase the Company's share capital by an amount of three thousand eight hundred and sixty Pounds Sterling (GBP 3,860.-) so as to raise it from its current amount of four hundred forty-six thousand one hundred and forty Pounds Sterling (GBP 446,140.-) to an amount of four hundred and fifty thousand Pounds Sterling (GBP 450,000.-).

Second resolution

The shareholders RESOLVE to issue thirty nine (39) Class A1 shares, thirty nine (39) Class A2 shares, thirty nine (39) Class A3 shares, thirty nine (39) Class A4 shares and thirty seven (37) Class A5 shares, with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, having the same rights and privileges as those set out in the Company's articles of association.

Subscription and allotment

Mayfield Trustees Limited, acting as trustee of the Caffé Nero Employee Benefit Trust prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe to the thirty nine (39) Class A1 shares, thirty nine (39) Class A2 shares, thirty nine (39) Class A3 shares, thirty nine (39) Class A4 shares and thirty seven (37) Class A5, with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, and have them fully paid up in cash in the amount of three thousand eight hundred and sixty Pounds Sterling (GBP 3,860,00) together with a share premium of fifteen thousand four hundred and forty Pounds Sterling (GBP 15,440.-) by contribution in cash.

The amount of nineteen thousand three hundred Pounds Sterling (GBP 19,300.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence hereof having been given to the notary.

Third resolution

The shareholders RESOLVE to amend article 5 of the Company's articles of association and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The subscribed capital of the Company is set at four hundred and fifty thousand Pounds Sterling (GBP 450,000.-) divided into fully paid up shares with a nominal value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, subdivided into twenty thousand two hundred and forty (20,240) ordinary shares, four hundred and fifty two (452) Class A1 shares, four hundred and fifty two (452) Class A2 shares, four hundred and fifty two (452) Class A3 shares, four hundred and fifty two (452) Class A4 shares and four hundred and fifty two (452) Class A5 shares.

The Class A1 to A5 shares are jointly referred to as "Class A shares". Any holder of Class A shares is referred to as "Class A Shareholder".

All shares, whether or not of different classes, have the same rights and duties attached, except if otherwise provided by the law, in these Articles of Incorporation or, as the case may be, in any agreement in writing entered into between the Company and the Shareholders.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment

of any share, which the Company may redeem, from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at EUR 1,600.- (one thousand six hundred euro).

There being no further business before the meeting, the same was hereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Rome Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.936,

2. Mayfield Trustees Limited, ayant son siège social au PO Box 161, Dixcart House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey GY1 4EZ, agissant en tant que trustee de Caffé Nero Employee Benefit Trust,

toutes les deux ici représentée par Monsieur Joost Mees, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 mai 2008.

Lesquelles procurations après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la des comparants et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Les comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination Rome Intermediate Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.187 (la "Société") et constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 615 en date du 12 mars 2008. Les statuts ont été modifiés par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 6 mars 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social de la Société est fixé à quatre cent quarante six mille cent quarante Livres Sterling (GBP 446.140,-) divisé en parts sociales entièrement libérées ayant une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GPB 20,-) chacune, subdivisées en vingt mille deux cent quarante (20.240) parts sociales ordinaires, quatre cent treize (413) parts sociales de catégorie A1, quatre cent treize (413) parts sociales de catégorie A2, quatre cent treize (413) parts sociales de catégorie A3, quatre cent treize (413) parts sociales de catégorie A4, et quatre cent quinze (415) parts sociales de catégorie A5.

Les comparants reconnaissent être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social de la Société a concurrence de trois mille huit cent soixante Livres Sterling (GBP 3.860.-) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent quarante six mille cent quarante Livres Sterling (GBP 446.140,-) à un montant de quatre cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 450.000.-).

2. Emettre trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A1, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A2, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A3, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A4, et trente-sept (37) nouvelles parts sociales de catégorie A5, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GPB 20,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux énoncés dans des statuts de la Société.

3. Accepter la souscription de ces trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A1, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A2, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A3, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A4, et trente-sept (37) nouvelles parts sociales de catégorie A5, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GPB 20,-) chacune, et les libérer entièrement à concurrence d'un montant de trois mille huit cent soixante Livres Sterling (GBP 3.860.-) avec une prime d'émission totale de quinze mille quatre cent quarante Livres Sterling (GBP 15.440.-) par Mayfield Trustees Limited, agissant en tant que trustee de Caffé Nero Employee Benefit Trust, par apport en numéraire.

4. Modifier l'article 5 des statuts de la Société en société de façon à refléter les résolutions devant être adoptées au titre des points 1) à 3).

5. Divers.

Les comparants, associés de la Société, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois mille huit cent soixante Livres Sterling (GBP 3.860.-) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent quarante six mille cent quarante Livres Sterling (GBP 446.140.-) à un montant de quatre cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 450.000.-).

Deuxième résolution

Les associés DECIDENT d'émettre trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A1, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A2, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A3, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A4, et trente-sept (37) nouvelles parts sociales de catégorie A5, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20.-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux énoncés dans des statuts de la Société.

Souscription et attribution

Mayfield Trustees Limited, agissant en tant que trustee de Caffé Nero Employee Benefit Trust précité, par son mandataire, déclare souscrire aux trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A1, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A2, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A3, trente-neuf (39) nouvelles parts sociales de catégorie A4, et trente-sept (37) nouvelles parts sociales de catégorie A5, d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20.-), et les libérer intégralement au montant de trois mille huit cent soixante Livres Sterling (GBP 3.860.-) ensemble avec une prime d'émission de quinze mille quatre cent quarante Livres Sterling (GBP 15.440.-), par un apport en numéraire.

Le montant de dix-neuf mille trois cents Livres Sterling (GBP 19.300.-) a été entièrement libéré en espèces et est maintenant disponible à la Société, la preuve ayant été présentée au notaire.

Troisième résolution

Les associés DECIDENT de modifier l'article 5 de la Société des statuts de la société et se lit désormais comme suit:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à quatre cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 450.000.-) divisé en parts sociales entièrement libérées ayant une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20.-) chacune, subdivisées en vingt mille deux cent quarante (20.240) parts sociales ordinaires, quatre cent cinquante deux (452) parts sociales de catégorie A1, quatre cent cinquante deux (452) parts sociales de catégorie A2, quatre cent cinquante deux (452) parts sociales de catégorie A3, quatre cent cinquante deux (452) parts sociales de catégorie A4, et quatre cent cinquante deux (452) parts sociales de catégorie A5.

Les parts sociales des Catégories A1 à A5 sont définies conjointement comme les "Parts Sociales de Catégorie A". Tout porteur de Parts Sociales de Catégorie A est défini comme "Associé de Catégorie A"

Toutes les parts sociales, qu'elles soient de catégories différentes ou non, ont les mêmes droits et obligations attachés, à l'exception de ce qui serait autrement prévu par la loi, dans ces statuts ou, le cas échéant, dans tout accord écrit intervenu entre la Société et les associés.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés ou pour être affecté à la réserve légale."

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de l'augmentation de capital sont estimés à environ EUR 1.600.- (mille six cents euros).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. MEES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mai 2008. Relation: LAC/2008/20627. - Reçu cent vingt euros quatre-vingt-dix-neuf cents (0,50% = 120,99.- EUR).

Le Receveur ff. (s): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008082786/242/194.

(080094107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

CVCI Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.052.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of May.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Eurasian Brewery Holdings Limited, having its registered office at 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA, Channel Islands,

Here represented by Mr. Joost Mees, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual partner of CVCI Luxembourg Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, incorporated by a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on December 14, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 1001 of April 23, 2008. The articles of incorporation have been modified by a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on December 19, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 287 of February 4, 2008.

- That the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to create several classes of shares to be denominated class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares and decides the conversion of the existing one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares of the Company into fifty (50) class A shares, fifty (50) class B shares, fifty (50) class C shares, fifty (50) class D shares, fifty (50) class E shares, fifty (50) class F shares, fifty (50) class G shares, fifty (50) class H shares, fifty (50) class I shares and fifty (50) class J shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The capital of the Company is also set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) represented by fifty (50) class A shares, fifty (50) class B shares, fifty (50) class C shares, fifty (50) class D shares, fifty (50) class E shares, fifty (50) class F shares, fifty (50) class G shares, fifty (50) class H shares, fifty (50) class I shares and fifty (50) class J shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole partner decides to amend article 5, paragraph 2, to add a paragraph 3 to Article 5, to amend Article 6, paragraph 6, and Article 16, to add a second paragraph to Article 17 and to amend Article 18, paragraph 3, of the articles of association of the Company so as to reflect the creation of classes of shares and to define the rights attached to each class of shares, which articles shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Capital. (paragraphs 2 and 3).** The share capital of the Company may be increased or reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire class(es) of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es), provided that the order of redemption set out in Article 6 below be respected. Such repurchase and cancellation of shares may occur upon receipt of any income on any partial or full disposal of an asset by the Company, and without prejudice to any other forms of distribution. The price at which the relevant shares shall be redeemed in such circumstances shall reflect the fair market value of such shares taking into consideration the specific economic rights upon dividend distributions attached to such shares as set out in Article 16 below.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its partner(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the partner(s) or to allocate funds to the legal reserve."

" **Art. 6. Shares. (paragraph 6).** The Company may redeem its own shares subject to the conditions set out in Article 5 above and of the applicable law and in the following order of priority:

- (i) no class A shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class B shares outstanding;
- (ii) no class B shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class C shares outstanding;

(iii) no class C shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class D shares outstanding;

(iv) no class D shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class E shares outstanding;

(v) no class E shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class F shares outstanding;

(vi) no class F shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class G shares outstanding;

(vii) no class G shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class H shares outstanding;

(viii) no class H shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding;

(ix) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class J shares outstanding."

" **Art. 16. Allocation of profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory once the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The holders of class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares and/or class I shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.5% of the nominal value of the shares issued by the Company. After the payment of any such preferred dividends, all remaining income available for distribution in the Company, if any, shall be paid to the holders of class J shares.

In the case where there shall no longer be any class J shares outstanding in the Company, the holders of class I shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of class A, class B, class C, class D, class E, class F, class G and/or class H shares.

In the case where there shall no longer be any class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class H shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of class A, class B, class C, class D, class E, class F and/or class G shares.

In the case where there shall no longer be any class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class G shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of any preferred dividends to the holders of class A, class B, class C, class D, class E, and/or class F shares.

In the case where there shall no longer be any class G shares, class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class F shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of any preferred dividends to the holders of class A, class B, class C, class D and/or class E shares.

In the case where there shall no longer be any class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class E shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of any preferred dividends to the holders of class A, class B, class C and/or class D shares.

In the case where there shall no longer be any class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class D shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of any preferred dividends to the holders of class A, class B and/or class C shares.

In the case where there shall no longer be any class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class C shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of any preferred dividends to the holders of class A, and/or class B shares.

In the case where there shall no longer be any class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class B shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of any preferred dividends to the holders of class A shares.

In the case where there shall no longer be any class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares outstanding in the Company, the holders of class A shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any.

" **Art. 17. Interim Dividends. (paragraph 2).** Interim dividends decided to be paid by the manager(s) or the board of managers pursuant to this article can only be distributed according to the rules of priority and proportions set out in Article 16 above for the declaration of dividends by the partner(s)."

" **Art. 18. Winding-up - Liquidation. (paragraph 3).** Upon dissolution and in case of liquidation of the Company, the assets of the Company will be allocated to the partner(s) proportionally to the rules of priority and proportions set out in article 16 for the declaration of dividends."

Third resolution

The sole partner decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of EIGHT HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 800,000.-) to bring it from its present amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) to EIGHT HUNDRED AND TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (812,500.- EUR) by the issuance of three thousand two hundred (3200) new class A shares, three thousand two hundred (3200) new class B shares, three thousand two hundred (3200) new class C shares, three thousand two hundred (3200) new class D shares, three thousand two hundred (3200) new class E shares, three thousand two hundred (3200) new class F shares, three thousand two hundred (3200) new class G shares, three thousand two hundred (3200) new class H shares, three thousand two hundred (3200) new class I shares and three thousand two hundred (3200) new class J shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - payment

Thereupon, the sole partner, Eurasian Brewery Holdings Limited, prenamed, represented as thereabove mentioned, declares to subscribe to all new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of a claim against the Company in the total amount of EUR 837,647 (eight hundred and thirty-seven thousand six hundred and forty-seven euro).

According to a certificate dated as per the date hereof from the management of the Company, the contributed claim has an aggregate value of EUR 837,647 and is certain and due for payment without deduction (certain, liquide et exigible).

Such contribution in an aggregate amount of EUR 837,647 made to the Company is to be allocated as follows:

- EUR 800,000 (eight hundred thousand euro) is allocated to the share capital account of the Company;
- EUR 37,647 (thirty-seven thousand six hundred and forty-seven euro) is allocated to the share premium account of the Company.

The said certificate and a balance sheet of the Company as per the date hereof, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Fourth resolution

The sole partner decides to amend article 5, paragraph 1, of the Company's articles of association to reflect the above capital increase:

"The capital of the Company is set at EIGHT HUNDRED AND TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (812,500.- EUR) represented by three thousand two hundred and fifty (3250) class A shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class B shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class C shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class D shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class E shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class F shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class G shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class H shares, three thousand two hundred and fifty (3250) class I shares and three thousand two hundred and fifty (3250) class J shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each."

Fifth resolution

The sole partner decides to amend article 9 as to delete paragraph 10, which includes the following:

"Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 6,600.- (six thousand six hundred euro).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mil huit, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Eurasian Brewery Holdings Limited, ayant son siège social à 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA, Channel Islands, Ici représentée par Mr. Joost Mees, avec adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société "CVCI Luxembourg Holding S.à r.l.", société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 14 décembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1001 du 23 avril 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 19 décembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 287 du 4 février 2008;

- Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de créer plusieurs classes de parts sociales dénommées parts sociales de classe A, parts sociales de classe B, parts sociales de classe C, parts sociales de classe D, parts sociales de classe E, parts sociales de classe F, parts sociales de classe G, parts sociales de classe H, parts sociales de classe I et parts sociales de classe J et décide la conversion des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales actuelles en cinquante (50) parts sociales de classe A, cinquante (50) parts sociales de classe B, cinquante (50) parts sociales de classe C, (50) parts sociales de classe D, cinquante (50) parts sociales de classe E, cinquante (50) parts sociales de classe F, cinquante (50) parts sociales de classe G, cinquante (50) parts sociales de classe H, cinquante (50) parts sociales de classe I et cinquante (50) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Le capital social est donc fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) représenté par cinquante (50) parts sociales de classe A, cinquante (50) parts sociales de classe B, cinquante (50) parts sociales de classe C, (50) parts sociales de classe D, cinquante (50) parts sociales de classe E, cinquante (50) parts sociales de classe F, cinquante (50) parts sociales de classe G, cinquante (50) parts sociales de classe H, cinquante (50) parts sociales de classe I et cinquante (50) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 1^{er} alinéa, l'article 5 2^{ème} alinéa, d'insérer un 3^{ème} alinéa à l'article 5, modifier l'article 6, paragraphe 6, article 16, article 17 (insertion d'un 2^{ème} alinéa) et article 18, 3^{ème} alinéa, des statuts pour refléter la création de classe de parts sociales et définir les droits attachés à chaque classe de parts sociales.

" **Art. 5. Capital social. (alinéas 2 et 3).** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par suite de l'annulation de parts sociales notamment par l'annulation d'une ou plusieurs catégorie(s) de parts sociales par le biais d'un rachat ou annulation de toutes les parts sociales émises dans la(les) catégorie(s) en question, étant entendu que l'ordre de rachat disposé dans l'article 6 ci-dessous est respecté. Un tel rachat et annulation de parts sociales peut intervenir en cas de réception de tout revenu résultant d'une vente de toute ou partie d'un d'actif de la Société, et sans préjudice de toute autre forme de distribution. Le prix auquel les parts sociales en question pourront être rachetées dans de telles circonstances reflétera la juste valeur de marché des parts sociales en question en prenant toutefois en considération les droits économiques spécifiques aux distributions de dividendes attachés à de telles parts sociales conformément aux dispositions de l'article 16 ci-dessous.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales de l'associé ou des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions à l'associé ou aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale."

" **Art. 6. Parts sociales (alinéa 6).** La Société peut racheter ses propres parts sociales sous les conditions disposées dans l'Article 5 ci-dessus et du droit applicable et dans l'ordre de priorité suivant:

(i) aucune part sociale de catégorie A ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie B en circulation.

(ii) aucune part sociale de catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie C en circulation.

(iii) aucune part sociale de catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie D en circulation.

(iv) aucune part sociale de catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie E en circulation.

(v) aucune part sociale de catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie F en circulation.

(vi) aucune part sociale de catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie G en circulation.

(vii) aucune part sociale de catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie H en circulation.

(viii) aucune part sociale de catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie I en circulation.

(ix) aucune part sociale de catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des parts sociales de catégorie J en circulation."

" **Art. 16. Affectation des bénéficiaires.** Le solde créditeur du compte de profits et de pertes, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5 %) du bénéfice net seront transférés au fonds de réserve légale (la "Réserve Légale"). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis.

Les détenteurs de parts sociales de catégorie A, de parts sociales de catégorie B, de parts sociales de catégorie C, de parts sociales de catégorie D, de parts sociales de catégorie E, de parts sociales de catégorie F, de parts sociales de catégorie G, de parts sociales de catégorie H et/ou de parts sociales de catégorie I ont le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,5% de la valeur nominale des parts sociales émises par la Société. Après le paiement de tels dividendes préférentiels, la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, sera payé aux détenteurs de parts sociales de catégorie J.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie I auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A, catégorie B, catégorie C, catégorie D, catégorie E, catégorie F, catégorie G, et/ou catégorie H.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie H auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A, catégorie B, catégorie C, catégorie D, catégorie E, catégorie F et/ou catégorie G.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie G auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A, catégorie B, catégorie C, catégorie D, catégorie E et/ou catégorie F.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie G, de parts sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie F auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A, catégorie B, catégorie C, catégorie D et/ou catégorie E.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie F, de parts sociales de catégorie G, de parts sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie E auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A, catégorie B, catégorie C et/ou catégorie D.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie E, de parts sociales de catégorie F, de parts sociales de catégorie G, de parts sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie D auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A, catégorie B et/ou catégorie C.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie D, de parts sociales de catégorie E, de parts sociales de catégorie F, de parts sociales de catégorie G, de parts sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie C auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A et/ou catégorie B.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie C, de parts sociales de catégorie D, de parts sociales de catégorie E, de parts sociales de catégorie F, de parts sociales de catégorie G, de parts sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie B auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, après le paiement pro rata de tout dividende préférentiel aux détenteurs de parts sociales de catégorie A.

Dans le cas où il n'y aurait plus de parts sociales de catégorie B, de parts sociales de catégorie C, de parts sociales de catégorie D, de parts sociales de catégorie E, de parts sociales de catégorie F, de parts sociales de catégorie G, de parts

sociales de catégorie H, de parts sociales de catégorie I et de parts sociales de catégorie J en circulation dans la Société, les détenteurs de parts sociales de catégorie A auront le droit de recevoir la totalité du solde des revenus disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant.

" **Art. 17. Dividendes intérimaires. (alinéa 2).** Les dividendes intérimaires que le(s) gérant(s) ou le conseil de gérance décide de verser en vertu de cet article peuvent seulement être distribués suivant les règles de priorité et de proportions disposés dans l'Article 16 ci-dessus pour la déclaration de dividendes par l'associé ou les associés."

" **Art. 18. Dissolution - Liquidation (alinéa 3).** Lors de la dissolution de la Société et en cas de liquidation de la Société, les actifs de la Société seront alloués aux (à l') associé(s) proportionnellement aux règles de priorité et de proportions disposées dans l'article 16 pour la déclaration de dividendes."

Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de HUIT CENT MILLE EUROS (800.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) à HUIT CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (812.500.- EUR) par l'émission de trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe A, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe B, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe C, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe D, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe E, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe F, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe G, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles de classe H, trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles parts sociales de classe I et trois mille deux cents (3.200) parts sociales nouvelles parts sociales de classe J ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - libération

Ensuite, l'associé unique, Eurasian Brewery Holdings Limited, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire toutes les parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en une (1) créance sur la Société d'un montant total de EUR 837.647 (huit cent trente-sept mille six cent quarante-sept euros).

Suivant un certificat de la gérance de la Société datée de ce jour, la créance apportée s'élève à un montant total de EUR 837.647 et est certaine, liquide et exigible.

Cet apport d'un montant total de EUR 837.647 fait à la Société doit être affecté comme suit:

- EUR 800.000.- (huit cent mille euros) est affecté au compte capital social de la Société;
- EUR 37.647 (trente-sept mille six cent quarante-sept euros) est affecté au compte prime d'émission de la société.

Le certificat mentionné ci-avant ainsi que le bilan de la Société daté de ce jour, signés ne varietur par le représentant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:

"Le capital social est fixé à HUIT CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (812.500.- EUR) représenté par trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe A, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe B, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe C, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe D, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe E, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe F, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe G, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe H, trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe I et trois mille deux cent cinquante (3.250) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune."

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 9 des statuts en supprimant le 10^{ème} alinéa qui a la teneur suivante:

"Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ EUR 6.600.- (six mille six cents euros).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. MEES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mai 2008. Relation: LAC/2008/20626. - Reçu quatre mille euros (0,50% = 4.000.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008082454/242/345.

(080094120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

El Rocio Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 139.548.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the second of June.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

LAW S.A.H., une société anonyme holding, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 84 054, with registered office in L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal,

represented by Sven HEUERTZ, private employee, with professional address at L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg, on June 2, 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The above named participant, represented as mentioned above, has declared his intention to constitute by the present deed a single member limited liability company and to draw up its Articles of Association as follows:

Title I. Name - Registered office - Purpose - Duration

Art. 1. There is hereby established a single member limited liability company (hereafter the "Company") which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10, 1915 referring to commercial companies as amended from time to time, September 18, 1933 on limited liability companies, as amended and December 28, 1992 on single member limited liability companies (hereafter the "Law") as well as by the present articles (hereafter the "Articles").

Art. 2. The name of the Company is "El Rocio Holdings S. à r.l.".

Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It can be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of its participants deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

Art. 4. The Company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or any company belonging to the same group of companies.

The Company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, commercial and industrial operation whether related to real estate assets or otherwise which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The Company is established for an unlimited term.

Art. 6. The bankruptcy, insolvency or the failure of one of the participants will not put an end to the Company.

Title II. Capital - Parts

Art. 7. The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500,-€) divided into one hundred and twenty-five (125) parts of one hundred euro (100,-€) each.

Art. 8. Parts can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, parts are freely transferable among participants. Transfer of parts inter vivos to non participants may only be made with the prior approval given in general meeting of participants representing at least three quarters of the capital.

For all other matters, reference is being made to Articles 189 and 190 of the Law.

Art. 9. The heirs, representatives or entitled persons of a participant and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. Management

Art. 10. The company is managed and administered by one or several managers, shareholders or third parties. The power of a manager is determined by the general shareholders' meeting when he is appointed. The mandate of manager is entrusted to him until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting.

Art. 11. No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; mere agent, he is liable only for the performance of his mandate.

Title IV. General meeting of participants

Art. 12. The sole participant shall exercise all the powers vested with the general meeting of the participants under section XII of the Law.

All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the sole participant. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes, kept in a special register.

Title V. Financial year - Profits - Reserves

Art. 13. The financial year of the Company starts on the January 1st and ends on December 31st.

Art. 14. Each year on December 31st an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

Title VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the participants on the parts of the Company.

The final surplus will be distributed to the participants in proportion to their respective shareholding.

Title VII. Varia

Art. 16. The parties refer to the existing regulations for all matters not mentioned in the present Articles.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the December 31st, 2008.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, the sole participant declares to subscribe to the entire capital as follows:

LAW S.A.H., prenamed, one hundred and twenty-five parts,	125
Total: one hundred and twenty-five parts,	125

The parts have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (12,500,-€) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately 1,600,-€.

Extraordinary general meeting

After the Articles have thus been drawn up, the above named shareholder has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, he passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
- 2) Has been elected manager (gérant) of the Company for an undetermined term Mr Graham WILSON, attorney-at-law, born in St. Neotts, UK on 9 December 1951, with professional address in L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, with the power to commit the company validly by his sole signature.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le deux juin.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

LAW S.A.H, société anonyme holding, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 84 054, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal,

représentée par Sven HEUERTZ, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 2 juin 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

L'associée prénommée, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et en arrêter les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") unipersonnelle qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée, et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

Art. 2. La dénomination de la Société est "El Rocio Holdings S. à r.l."

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés délibérant de la manière prévue pour les modifications des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du conseil de gérance.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales, des sociétés affiliées ou toute société appartenant au même groupe de sociétés.

La Société peut emprunter sous toutes les formes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles relatives à des biens immobiliers ou autres qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite, la banqueroute ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Titre II. Capital- Parts sociales

Art. 7. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- €) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,-€) chacune.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il n'y qu'un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sont librement cessibles entre les associés. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le surplus, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Art. 9. Les héritiers et représentants ou ayants droit d'un associé et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. Administration

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simple mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. L'associé unique exercera tous les pouvoirs incombant à l'assemblée générale des associés, en vertu de la section XII de la Loi.

Toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance seront prises par l'associé unique. Les décisions de l'associé unique seront écrites et consignées dans des procès-verbaux conservés dans un registre spécial.

Titre V. Année sociale - Profits - Réserves

Art. 13. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions et taxes, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cessera d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la Loi. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus après paiement de toutes les charges, dettes et dépenses résultant de la liquidation, serviront au remboursement des apports faits par les associés sur les parts de la Société.

Le surplus final sera distribué aux associés en proportion de leur participation respective dans la Société.

Titre VII. Varia

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera au jour de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Les Statuts ayant été établis, l'associée unique déclare vouloir souscrire la totalité du capital social de la manière suivante:

LAW S.A.H., S.A.H.,	<u>125</u>
Total: cent vingt-cinq parts sociales,	125

Les parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en espèces, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500.- €) est par conséquent à la disposition de la Société à partir de ce moment, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

82170

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 1.600,-€.

Assemblée générale extraordinaire

Après que les Statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

2) A été nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée Monsieur Graham WILSON, avocat, né à St. Neotts, Royaume- Uni, le 9 décembre 1951, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, avec pouvoir d'engager valablement la société par sa signature individuelle.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Heuertz, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2008, Relation: LAC/2008/23287. — Reçu à 0,50 %: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008082432/212/224.

(080094227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Wind Project I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 114.592.

L'an deux mille huit, le six juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "WIND PROJECT I S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro 114.592.

La Société fut constituée suivant acte notarié du 17 février 2006, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1005 du 23 mai 2006 et page 48210.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés jusqu'au jour de la présentes assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Angelo DE BERNARDI, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marie-Fiore RIES-BONANI, employée privée, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de TRENTE-QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (34'968'000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32'000.- EUR) divisé en trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) à un montant

de TRENTE-CINQ MILLIONS D'EUROS (35'000'000.- EUR) qui sera représenté par trois cent cinquante mille (350'000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par la création et l'émission de trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingts (349'680) actions nouvelles supplémentaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

2.- Souscription et libération intégrale par un apport en numéraire des trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingts (349'680) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par l'actionnaire existant, la société "ENERGREEN S.A." (anciennement dénommée "VERONAGEST S.A.") une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg section B numéro 78 213), les autres actionnaires existants ayant renoncé dans la mesure nécessaire à leur droit préférentiel de souscription lors de la souscription de ces actions nouvellement émises par la Société.

3.- Modification subséquente de l'article cinq, premier alinéa des statuts des la Société, afin de refléter l'augmentation de capital ci-avant décidée.

B) Que la présente assemblée générale réunissant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32'000) et divisé en trois cent vingt (320) actions ordinaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par action, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de procéder à une augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de TRENTE-QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (34'968'000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32'000.- EUR) divisé en trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) à un montant de TRENTE-CINQ MILLIONS D'EUROS (35'000'000.- EUR) qui sera, après cette augmentation de capital, représenté par trois cent cinquante mille (350'000) actions ordinaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par action.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de créer et d'émettre trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingts (349'680) actions ordinaires nouvelles ayant chacune une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR), chaque action émise avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les autres actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription dans la mesure nécessaire à la souscription des actions nouvelles et DECIDE d'admettre à la souscription de la totalité des trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingts (349'680) actions nouvelles, la société suivante, en tant qu'actionnaire existant de la Société:

"ENERGREEN S.A." (anciennement dénommée "VERONAGEST S.A.") une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg section B numéro 78.213),

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu aux présentes:

Monsieur Angelo DE BERNARDI, prénommé,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du seul souscripteur, la société "ENERGREEN S.A.", prédésignée,

en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 5 juin 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par tous les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, déclare, au nom et pour compte du souscripteur susnommé, souscrire les trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingts (349'680) actions nouvelles, d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, et déclare libérer, au nom du même souscripteur, entièrement par un versement en numéraire chaque action.

La preuve de ce paiement en numéraire de TRENTE-QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (34'968'000.- EUR) a été rapportée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires DECIDE de modifier l'article CINQ (5), premier alinéa des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et DECIDE que cet article CINQ (5), premier alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à TRENTE-CINQ MILLIONS D'EUROS (35'000'000.- EUR) représenté par trois cent cinquante mille (350'000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent quatre-vingt-un mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. DE BERNARDI, M.F. RIES-BONANI, A. DE BERNARDI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 juin 2008, Relation: EAC/2008/7826. — Reçu cent soixante-quatorze mille huit cent quarante Euros (34.968.000.- à 0,5% = 174.840.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008082396/239/107.

(080094035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Prim Investment 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.786.600,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.102.

In the year two thousand eight, on the twentieth day of May.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appear:

MURDOCH AND COMPANY, a Bermuda company, with registered office at 6, Front Street, Hamilton HM 11, Bermuda Islands;

PANARA LIMITED, a British Virgin Island company, with registered office at Romasco Place, Wickhams Cay, 1, Road Town, Tortola, BVI

Both here represented by Mr Patrick VAN HEES, residing in Luxembourg, by virtue of a proxies given under private seal, which will remain here attached, initialed "ne varietur" by the appearing person and the notary.

MURDOCH AND COMPANY and PANARA LIMITED being collectively referred to as the "Shareholders".

The Shareholders requested the undersigned notary to document the following.

They are the sole shareholders of PRIM INVESTMENT 2 S.à r.l., a private limited liability company registered under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135102, incorporated by deed of notary Joseph Elvinger on December 4, 2007, published in the Mémorial C number 299 of February 5, 2008, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 135.102 (the "Company").

The articles of association of the Company have been once amended by a deed dated December 31, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 625 of 13 March 2008.

The capital of the Company is currently set at EUR 157,753,500.- (one hundred fifty-seven million seven hundred fifty-three thousand five hundred euros) divided into 6,310,140 (six million three hundred and ten thousand one hundred and forty) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, entirely subscribed for and fully paid up.

These shares in the Company are allocated to the shareholders as follows:

1. MURDOCH AND COMPANY, 500 (five hundred) corporate units.

2. PANARA LIMITED, 6,309,640 (six million three hundred and nine thousand six hundred forty) corporate units.

The Shareholders recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

1) Reduction of the subscribed capital by an amount of EUR 141,966,900.- (one hundred forty-one million nine hundred sixty-six thousand nine hundred euros) so as to bring it from EUR 157,753,500.- (one hundred fifty-seven million seven hundred fifty-three thousand five hundred euros) to EUR 15,786,600.- (fifteen million seven hundred eighty-six thousand and six hundred euros) by cancellation of 5,678,676 (five million six hundred seventy-eight thousand six hundred and seventy-six) shares held by PANARA LIMITED and full reimbursement of the reduction amount to the latter with approval of MURDOCH AND COMPANY.

2) Amendment of article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

Art. 5. The corporate capital is fixed at EUR 15,786,600.- (fifteen million seven hundred eighty-six thousand and six hundred euros) divided into 631,464 (six hundred thirty-one thousand four hundred and sixty-four) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

3) Miscellaneous.

Considering this plenary meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Shareholder have been previously informed, they request the notary to act what follows:

First resolution

The Shareholders decide to reduce the subscribed capital by EUR 141,966,900.- (one hundred forty-one million nine hundred sixty-six thousand nine hundred euros) so as to bring it from EUR 157,753,500.- (one hundred fifty-seven million seven hundred fifty-three thousand five hundred euros) to EUR 15,786,600.- (fifteen million seven hundred eighty-six thousand and six hundred euros).

Second resolution

To implement the here-above resolution of capital reduction, the Shareholders decide to cancel 5,678,676 (five million six hundred seventy-eight thousand six hundred and seventy-six) shares held by PANARA LIMITED, to reimburse EUR 141,966,900.- (one hundred forty-one million nine hundred sixty-six thousand nine hundred euros), only to the shareholder PANARA LIMITED, and to reimburse its cancelled shares in kind, by transfer of 3,038,675 (three million thirty-eight thousand six hundred and seventy-five) shares listed on the Paris stock exchange and belonging to the Company.

All powers are conferred to Messrs Claude ZIMMER and Claude SCHMITZ, acting severally, in order to implement the necessary bookkeeping amendments, to proceed to the cancellation of reimbursed shares in the shares register, to carry out in kind the reimbursement to PANARA LIMITED by transfer of shares and to give any directives regarding the transfer to the depositary bank, the whole with full and express approval of MURDOCH AND COMPANY.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Shareholders decide to amend article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

Art. 5. The corporate capital is fixed at EUR 15,786,600.- (fifteen million seven hundred eighty-six thousand and six hundred euros) divided into 631,464 (six hundred thirty-one thousand four hundred and sixty-four) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

Cost

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about three thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same is thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le vingt mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaissent:

1) La société de droit des Bermudes Murdoch and Company, avec siège social au 6, Font Street, Hamilton HM 11, Iles des Bermudes;

2) La société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée PANARA LIMITED, avec siège social à Romasco Place, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI;

ici représentées par Monsieur Patrick VAN HEES demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé qui resteront ci-annexées, paraphées ne varietur.

Murdoch and Company et PANARA LIMITED étant collectivement appelés les "Associés".

Les Associés requièrent le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Ils sont les seuls et uniques associés de PRIM INVESTMENT 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg à la section B sous le numéro 135.102, constituée par acte du notaire Joseph Elvinger à Luxembourg, en date du 4 décembre 2007 publié au Mémorial C numéro 299 du 5 février 2008 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés une seule fois suivant acte en date du 31 décembre 200, publié au Mémorial C numéro 625 du 13 mars 2008.

Le capital social de la Société est fixé à EUR 157.753.500,- (cent cinquante-sept millions sept cent cinquante-trois mille cinq cents euros) représentés par 6.310.140 (six millions trois cent dix mille cent quarante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Les parts sociales sont réparties entre les associés existants comme suit:

1. MURDOCH AND COMPANY, 500 (cinq cents) parts sociales.
2. PANARA LIMITED, 6.309.640 (six millions trois cent neuf mille six cent quarante) parts sociales.

Les Associés ont reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

1) Réduction du capital souscrit d'un montant de EUR 141.966.900,- (cent quarante et un millions neuf cent soixante-six mille neuf cents euros) pour le ramener de EUR 157.753.500,- (cent cinquante-sept millions sept cent cinquante-trois mille cinq cents euros) à EUR 15.786.600,- (quinze millions sept cent quatre-vingt-six mille six cents euros) par annulation de 5.678.676 (cinq millions six cent soixante-dix-huit mille six cent soixante-seize) parts sociales appartenant à PANARA LIMITED et remboursement du montant intégral de la réduction à cette dernière avec l'accord de MURDOCH AND COMPANY.

2) Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 15.786.600,- (quinze millions sept cent quatre-vingt-six mille six cents euros) représentés par 631.464 (six cent trente et un mille quatre cent soixante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

3) Divers.

Considérant que cette assemblée plénière peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les Associés requièrent le notaire d'acter ce qui suit:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital souscrit de EUR 141.966.900,- (cent quarante et un millions neuf cent soixante-six mille neuf cents euros) pour le ramener de EUR 157.753.500,- (cent cinquante-sept millions sept cent cinquante-trois mille cinq cents euros) à EUR 15.786.600,- (quinze millions sept cent quatre-vingt-six mille six cents euros).

Deuxième résolution

En application de la décision de réduction de capital prise ci-avant, les Associés décident d'annuler 5.678.676 (cinq millions six cent soixante-dix-huit mille six cent soixante-seize) parts sociales appartenant à PANARA LIMITED, de rembourser EUR 141.966.900,- (cent quarante et un millions neuf cent soixante-six mille neuf cents euros) au seul associé PANARA LIMITED, et de rembourser celui-ci en nature, par transfert de 3.038.675 (trois millions trente-huit mille six cent soixante-quinze) actions cotées à la bourse de Paris et appartenant à la Société.

Tous pouvoirs sont conférés à Messieurs Claude ZIMMER et Claude SCHMITZ, pouvant agir individuellement, pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des parts sociales remboursées dans le registre, d'effectuer le remboursement en nature à PANARA LIMITED par transfert d'actions et de donner toutes instructions à cet égard à la banque dépositaire, le tout avec l'accord exprès et complet de MURDOCH AND COMPANY.

Troisième résolution

En conséquence des constatations et décisions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 15.786.600,- (quinze millions sept cent quatre-vingt-six mille six cents euros) représentés par 631.464 (six cent trente et un mille quatre cent soixante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Coût

Les droits, frais et honoraires à résulter du présent acte sont estimés sans nul préjudice à trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. VAN HEES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mai 2008, Relation: LAC/2008/20443. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008082406/211/150.

(080094338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Coastline Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.738.

L'an deux mille huit, le neuf juin à 14.30 heures.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "COASTLINE INVESTMENT S.A.", ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 80.738, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 février 2001, publié au Mémorial C numéro 812 du 26 septembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Umberto CERASI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le président désigne comme secrétaire Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

L'assemblée choisit comme scrutatrice Katuscia CARRAESI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 500 (cinq cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire de la société.
2. Nomination de CONFIDENTIA (Fiduciaire) S.à R.L., L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme liquidateur:

CONFIDENTIA (Fiduciaire) S.à R.L., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration;

remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. JANSSEN, U. CERASI, K. CARRAESI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 11 juin 2008. LAC/2008/23629. — Reçu douze euros (12 euros).

Le Receveur (signé): F. SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008082434/211/63.

(080094368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

FN Hermes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 92.044.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2008

Il a été décidé à l'unanimité:

de nommer, avec effet au 1^{er} janvier 2008, Monsieur Erwin SCHRÖDER, expert comptable, avec adresse professionnelle à L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61, comme représentant permanent, chargé d'exercer, au nom et pour le compte de FN HERMES S.A., les mandats d'administrateur et de gérant d'autres sociétés.

Pour dépôt auprès du Registre de Commerce et Publication au Mémorial, Recueil des Sociétés.

Weiswampach, le 18 juin 2008.

Pour FN HERMES S.A., Société anonyme

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008082241/667/19.

Enregistré à Diekirch, le 20 juin 2008, réf. DSO-CR00291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080092903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Neptune Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 94.236.

Les membres du Conseil d'Administration de la société Neptune Investments S.A., déclarent avoir démissionné de leur poste d'administrateur de la société Neptune Investments S.A., société anonyme, avec effet au 20 juin 2008, à savoir:

1. John Broadhurst Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
2. Solon Director Limited, Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas;
3. Solon (Management) Limited, 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Fiduciaire Nationale S.à r.l, 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg déclare avoir démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société Neptune Investments S.A., société anonyme, avec effet au 5 mai 2008.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008081480/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10413. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.